



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE**

**Le lundi, 19 septembre 2011  
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 septembre 2011
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 5.1 Vente d'une partie du lot 4 260 120 du cadastre du Québec à mesdames Isabelle Tessier et Valérie Gouin
  - 5.2 Non-renouvellement de l'entente intermunicipale conclue avec la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois concernant l'exploitation du réservoir et l'échantillonnage de l'eau du réseau d'eau potable de cette municipalité
6. **Finances municipales**
  - 6.1 Adoption d'une politique d'acquisition de biens et de services
  - 6.2 Mesure d'allègement concernant le financement du déficit actuariel du régime de retraite
7. **Ressources humaines**
  - 7.1 Signature d'une lettre d'entente avec le « Syndicat canadien de la fonction publique / section locale 3055 »
8. **Loisirs et bibliothèques**
  - 8.1 Signature d'un contrat de location de glace avec l'aréna Marcel-Larocque

## 9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Adoption d'un guide de spécifications relatives à des travaux municipaux (révisé)

9.2 Octroi du contrat suivant :

9.2.1 SA-689-AD-11 Réfection du boulevard du Séminaire Nord, de la rue Saint-Louis à la rue Saint-Charles

9.2.2 SA-697-AD-11 Préparation de plans et devis pour le réaménagement de l'entrée nord du centre-ville

## 10. **Toponymie et circulation**

10.1 Modification à la résolution n° 2011-07-0373 – Interdiction de stationnement sur la rue de la Tramontane

## 11. **Travaux publics**

11.1 ---

## 12. **Sécurité publique**

12.1 ---

## 13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relative à une demande de dérogation mineure

13.1.1 DDM 11-2546 – « Gestion immobilière Grégoire inc. » - Immeuble sis au 96, rue Moreau

13.2 Étude et décision relative à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

13.2.1 PIA 11-2397 – Madame Danielle Guay – Immeuble sis aux 227-229, rue Laurier

13.2.2 PIA 11-2425 – Monsieur Christian Houde – Immeuble sis au 452, rue Champlain

13.2.3 PIA-2436 – Madame Stéphanie Lecours – Immeuble sis au 291, rue Richelieu

13.2.4 PIA 11-2537 – « Fafard Alignement inc. » - Immeuble sis au 732 – 1<sup>re</sup> Rue

13.2.5 PIA 11-2551 – « Daniel Provencher & Cie inc. » - Immeuble sis aux 100-104, rue Richelieu

13.2.6 PIA 11-2555 – « Giroux, Carazzato, architectes » - Immeuble sis au 295 – 6<sup>e</sup> Avenue

13.2.7 PIA 11-2564 – Madame Caroline Martineau – Immeuble sis au 593, chemin du Clocher

- 13.2.8 PIA 11-2565 – Monsieur Mathieu Thibault – Immeuble sis au 92, chemin Saint-Raphaël
  - 13.2.9 PIA 11-2568 – Monsieur Luc Normandin – Immeuble sis au 387, chemin Évangéline
  - 13.2.10 PIA 11-2566- Madame Martine Arcoite – Immeuble sis au 220 – 5<sup>e</sup> Avenue
- 13.3 Prolongation de la suspension de l'imposition d'un tarif pour l'émission des permis de rénovation relatifs aux bâtiments endommagés par les inondations

13.4 Adoption du premier projet du règlement suivant :

13.4.1 Règlement n° 1036

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser spécifiquement l'usage P1-01-01 « Garderie, centre de la petite enfance, jardin d'enfants, halte-garderie ou tout autre établissement offrant des services de garde pour enfants » dans la zone C 5580, située au sud de l'avenue Conrad-Gosselin, entrecoupée par la rue des Mimosas »

14. **Avis de motion**

14.1 Règlement n° 1036

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser spécifiquement l'usage P1-01-01 « Garderie, centre de la petite enfance, jardin d'enfants, halte-garderie ou tout autre établissement offrant des services de garde pour enfants » dans la zone C 5580, située au sud de l'avenue Conrad-Gosselin, entrecoupée par la rue des Mimosas »

15. **Règlements**

15.1 Règlement n° 0973

« Règlement décrétant un programme de revitalisation d'un secteur central de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en favorisant l'accès à la propriété »

15.2 Règlement n° 1013

« Règlement autorisant le remplacement des unités de dégrillage de la station d'épuration des eaux usées, décrétant une dépense n'excédant pas 528 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.3 Règlement n° 1026

« Règlement modifiant le règlement n° 0627 concernant la prévention des incendies, tel qu'amendé par les règlements n<sup>os</sup> 0814, 0844 et 0985 »

15.4 Règlement n° 1035

« Règlement autorisant le remplacement des feux de circulation aux intersections des rues Saint-Jacques et Jacques-Cartier Nord et Saint-Jacques et Champlain, ainsi que la modification du feu de circulation à l'intersection des rues Saint-Jacques et Richelieu et ses travaux

connexes, décrétant une dépense n'excédant pas 788 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.5 Règlement n° 1037

« Règlement modifiant le règlement n° 0813 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, amendé par les règlements n<sup>os</sup> 0901, 0957, 0975 et 1016, afin de modifier la tarification applicable au stationnement municipal P-22 »

16. Dépôt de documents au Conseil municipal

17. Correspondance

18. Période de questions

19. Communications des membres du conseil au public

20. Levée de la séance